

26 août 2010

Inauguration de l'autoroute A88

DOSSIER DE PRESSE

Stéphane Ceufroi - Ouest-France

Contacts presse :

ALICORNE

Christelle Bourdoiseau - 02 33 12 14 88- christelle.bourdoiseau@a88-alicorne.fr

ALPHACOMS

Ingrid Berthé, Dorothée Buteau - 02 40 71 07 90 – d.buteau@alphacoms.fr

26 août 2010 : Inauguration de l'autoroute A88, l'axe autoroutier central de la Basse-Normandie.



Dominique Bussereau, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, et Joël Rousseau, Président d'ALICORNE, la société concessionnaire de l'autoroute A88, ont inauguré officiellement le jeudi 26 août 2010, l'autoroute A88 entre Falaise et Sées, sur l'axe Caen-Le Mans, en présence de Didier Lallement, Préfet de la région Basse-Normandie, Bertrand Maréchaux, Préfet de l'Orne, Sylvia Bassot, Député de l'Orne, Yves Deniaud, Député de l'Orne, Jean-Claude Lenoir,

Député de l'Orne, Alain Lambert, Sénateur, Président du Conseil général de l'Orne, Nathalie Goulet, Sénatrice de l'Orne, Laurent Beauvais, Président du Conseil régional de Basse-Normandie, Anne d'Ornano, Président du Conseil général du Calvados, et Jacques Leforestier, Maire de Rônai.

Attendue depuis 1990, la réalisation de l'A88 rapproche désormais le Calvados et l'Orne et relie directement la Basse-Normandie et ses ports à l'axe Calais-Bordeaux. Cette autoroute constitue de fait un véritable outil de désenclavement et d'optimisation de l'aménagement du territoire.

Elle sera ouverte dès le 27 août, avec deux mois d'avance sur le calendrier initial.

Avec sept diffuseurs et deux sections gratuites, l'A88 offre une desserte locale exceptionnelle. Sa construction a, par ailleurs, fait l'objet d'un investissement environnemental très important pour la protection du milieu naturel et la préservation de la biodiversité.

La réalisation de l'A88 a été entièrement financée sur fonds privés. ALICORNE a été retenue en 2008 par l'Etat pour assurer le financement, la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance de l'A88. L'association d'entreprises de construction de taille intermédiaire réputées avec le groupe Caisse des Dépôts et Consignations a permis l'émergence d'un nouvel acteur sur le marché des concessions d'infrastructures. Le montant de l'investissement s'élève à 270 millions d'euros. La durée de la concession est de 55 ans.

Contact presse

ALICORNE

Christelle Bourdoiseau
02 33 39 63 59
christelle.bourdoiseau
@a88-alicorne.fr

ALPHACOMS

Ingrid Berthé
Dorothee Buteau
02 40 71 07 90
d.buteau@alphacom.fr

Les chiffres clés de l'A88 :

- **45 kms** d'autoroute entre Falaise et Sées, dont 15 km étaient à aménager et 30 km à construire entièrement.
- **22** mois de chantier.
- **270 millions** d'euros d'investissement.
- **7** échangeurs, soit un échangeur tous les 7,5 km en moyenne.
- **32 millions d'euros** investis pour l'environnement.



1. L'A88 : l'axe autoroutier central de la Basse-Normandie

L'A88, dont la construction avait été décidée par l'Etat depuis 1990, améliore la desserte de la Normandie intérieure et les liaisons nationales et internationales de la Basse-Normandie et de ses ports.

Un axe nord-sud au cœur de la Normandie

L'A88 relie directement entre elles plusieurs villes de l'Orne et du Calvados -Falaise, Argentan et Sées- et les rapproche de Caen.

Grâce à son interconnexion avec l'autoroute A28, à la hauteur de Sées, l'A88 permet une jonction autoroutière directe avec Alençon et, au-delà, avec Le Mans.

L'A88 facilite la desserte des sites touristiques de l'Orne et du Calvados. Elle rend aussi plus accessible la côte normande aux habitants de la Normandie intérieure.

Temps de trajet indicatifs (pour voitures particulières) :

- Alençon-Caen : 1h 20
- Caen-Le Mans : 1h 45
- Argentan-Caen : 45 minutes
- Cherbourg-Le Mans : 2h55
- Falaise-Le Mans : 1h10

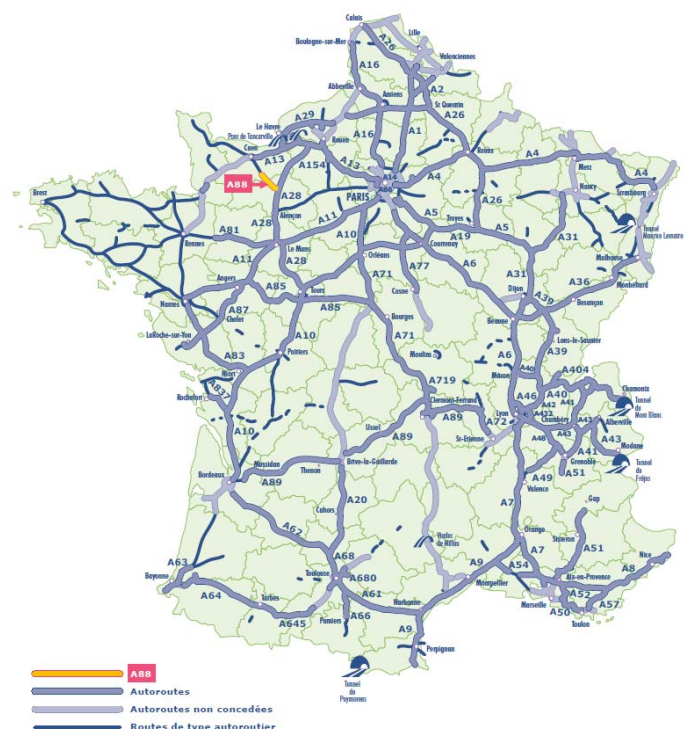


Crédit photo : ALICORNE

Sur l'axe Caen-Le Mans, entre la Grande Bretagne et... l'Espagne !

L'A88 permet de relier les ports bas-normands (Cherbourg, Caen-Ouistreham) et la Normandie intérieure à l'axe Calais-Bordeaux et au réseau autoroutier national et international.

Elle devient ainsi un axe de liaison naturel pour les véhicules qui transitent par les ports de Cherbourg et d'Ouistreham en provenance ou en direction de la Grande-Bretagne ou de l'Irlande. C'est l'axe qui permet le plus facilement de gagner, depuis les ports français de l'ouest de la Manche, le sud-ouest et le sud-est de la France et, au-delà, l'Espagne ou l'Italie.



2. Les traits marquants de l'A88

Une desserte locale exceptionnelle, véritable outil d'aménagement du territoire

L'autoroute A88 compte sept échangeurs pour 45 kilomètres : Sées, Mortrée, Argentan-Sud, Argentan-Ouest, Nécy, Falaise-Sud et Falaise-Ouest. Cette densité permet de desservir de façon particulièrement efficace l'intérieur de l'Orne et du Calvados.



Crédit photo : GIE A88/Studio39

Les trajets limités aux contournements de Falaise (entre Falaise-Sud et Falaise-Ouest) et d'Argentan (entre Argentan-Ouest et Mortrée) sont gratuits.

Un investissement environnemental très important

32 millions d'euros ont été investis par ALICORNE pour la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité. Ces investissements ont porté notamment sur les zones sensibles de la Vallée de l'Orne et de la Vallée de la Baize, dans le cadre des mesures compensatoires et de plans d'actions volontaristes en partenariat avec les acteurs locaux.



Crédit photo : ALICORNE

Un financement entièrement privé

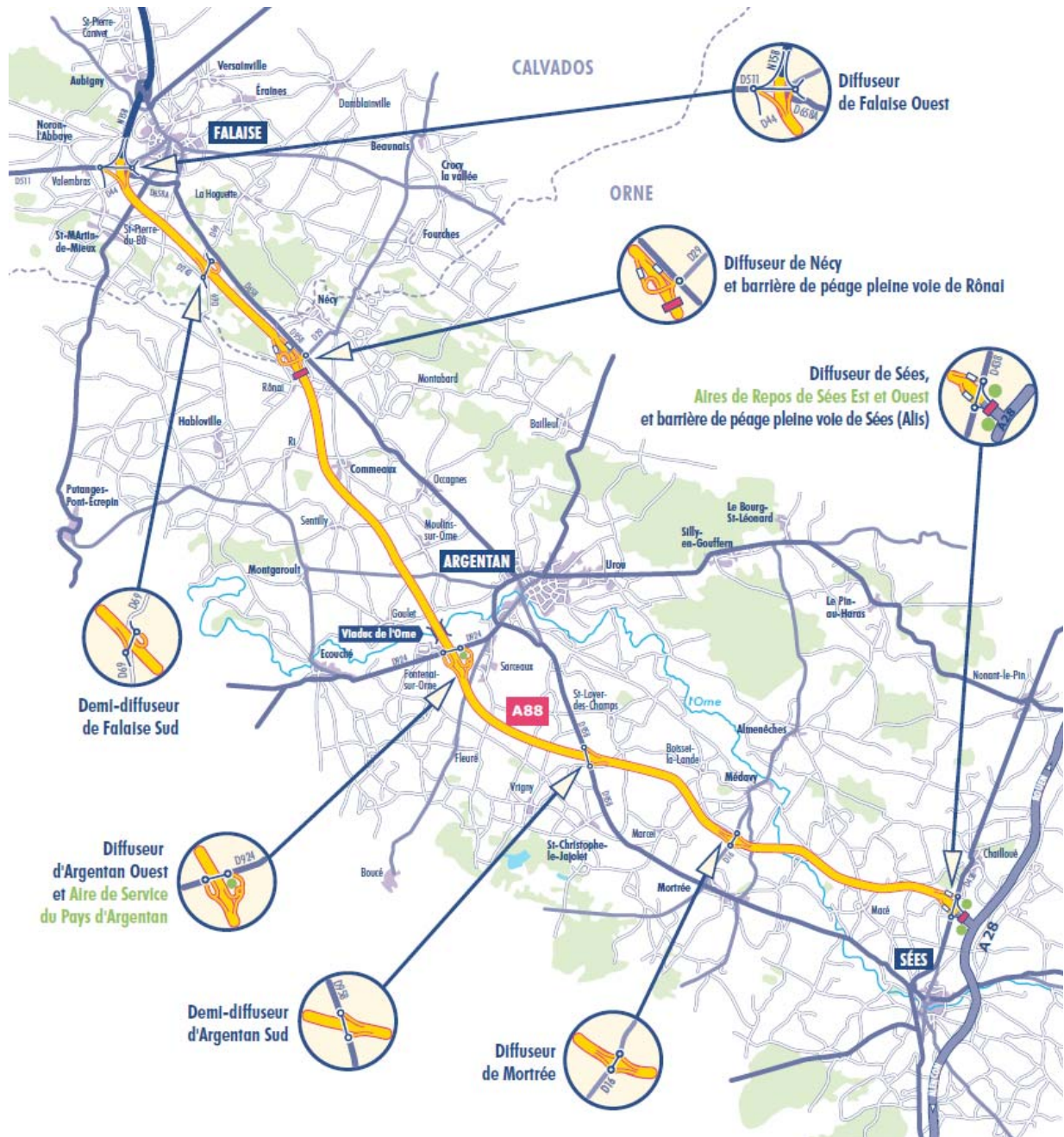
ALICORNE assure la totalité du financement de la construction du tronçon Falaise-Argentan et de l'aménagement d'Argentan-Sées, évalués à 270 millions d'euros. Ce financement a été assuré par les fonds propres de ses actionnaires (cf. annexe-p.17) et par des crédits bancaires à long terme apportés par la Banque Européenne d'Investissement, Dexia et Depfa.

ALICORNE est en charge pendant toute la durée de la concession (55 ans) de l'entretien, de la maintenance et de l'exploitation de l'autoroute.

L'équilibre financier du projet est assuré uniquement par les recettes de péage de l'A88.

3. L'A88 en pratique

La carte détaillée



Péages et tarifs

Le réseau ALICORNE comprend :

- Une barrière de péage pleine voie à Rônai, fonctionnant sans personnel de 22h00 à 6h00 (gare semi-automatique),
- quatre gares automatiques sur les bretelles des échangeurs de Nécý et Sées.

Ces gares sont du type péage ouvert (pas de distribution de ticket d'entrée, mais paiement à chaque passage).

Ce système de péage est complété par la barrière pleine voie de Sées exploitée par ALIS, concessionnaire de l'autoroute A28.

Pour les véhicules venant de l'A28 et se dirigeant vers Caen, le péage A88 est perçu à la barrière de péage ALIS de Sées pour le tronçon Sées – Argentan puis à la barrière de péage de Rônai pour le tronçon Argentan – Falaise.

Pour les véhicules venant de Caen et se dirigeant via l'A28 vers Alençon, Le Mans ou Tours, le péage sera perçu à Rônai pour le tronçon Falaise - Argentan, le péage correspondant à Argentan - Sées étant intégré à celui perçu à partir de Sées sur les autres réseaux autoroutiers.

Les tarifs de l'A88 au 27 août 2010 par classe de véhicule (tarifs TTC- TVA 19,6%)

Les tarifs de péage à la mise en service ont fait l'objet d'un arrêté ministériel en date du 9 août 2010. Ils résultent de l'application des termes du contrat de concession qui a été signé en août 2008 entre ALICORNE et l'Etat.

Classe 1 – Véhicules légers : véhicules ou ensembles roulants* de hauteur totale inférieure ou égale à 2 m et de poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur ou égal à 3,5 tonnes (nb : les accessoires tels que les antennes, porte-bagages, gyrophares, enseignes taxi, etc., ne sont pas à prendre en compte pour la détermination de la hauteur).

Falaise ouest						
gratuit	Falaise sud	Nécý		Argentan ouest		
1,50 €		3,50 €				
3,50 €		3,50 €		Argentan sud		
		3,50 €		gratuit	gratuit	Mortrée
3,50 €		6,50 €		3,00 €	3,00 €	3,00 €
6,50 €						Sées nord

Classe 2 - Véhicules intermédiaires : véhicules ou ensembles roulants de hauteur totale comprise strictement entre 2 et 3 m et de poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

Falaise ouest						
gratuit	Falaise sud	Nécý		Argentan ouest		
2,40 €		5,60 €				
5,60 €		5,60 €		Argentan sud		
		5,60 €		gratuit	gratuit	Mortrée
5,60 €		10,40 €		4,80 €	4,80 €	4,80 €
10,40 €						Sées nord

Classe 3 - Poids lourds et autocars à 2 essieux : véhicules à 2 essieux, dont la hauteur totale est supérieure ou égale à 3 m ou dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 3,5 tonnes.

Falaise ouest					
gratuit	Falaise sud				
3,70 €		Nécy			
8,50 €		8,50 €	Argentan ouest		
				Argentan sud	
8,50 €		8,50 €	gratuit	gratuit	Mortrée
15,80 €		15,80 €	7,30 €	7,30 €	7,30 €

Sées nord

Classe 4 - Poids lourds et autocars à 3 essieux et plus : véhicules ou ensembles roulants à plus de 2 essieux, dont la hauteur totale est supérieure ou égale à 3 m ou dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 3,5 tonnes.

Falaise ouest					
gratuit	Falaise sud				
4,70 €		Nécy			
11,00 €		11,00 €	Argentan ouest		
				Argentan sud	
11,00 €		11,00 €	gratuit	gratuit	Mortrée
20,40 €		20,40 €	9,40 €	9,40 €	9,40 €

Sées nord

Classe 5 : Motos, side-cars, trikes.









Falaise ouest					
gratuit	Falaise sud				
0,90 €		Nécy			
2,10 €		2,10 €	Argentan ouest		
				Argentan sud	
2,10 €		2,10 €	gratuit	gratuit	Mortrée
3,90 €		3,90 €	1,80 €	1,80 €	1,80 €



Sées nord

*Ensemble roulant : véhicule tractant une remorque ou une caravane.

Les moyens de paiement

Les moyens de paiement ci-dessous sont acceptés :

- Télébadg 
- Cartes bancaires :  Visa,  Eurocard / Mastercard
- Cartes privatives :  Ressa,  DKV,  UTA,  Routex,  Total
- Cartes inter-autoroutes
- TIS PL
- Chèques vacances
- Chèques bancaires ou postaux
-
- Espèces : euros (sauf billets de 200 et 500 €, et limités aux coupures inférieures ou égales à 20 € sur automate) et devises étrangères (francs suisses, dollars US, livres sterling) sauf sur gares automatiques.

N.B. Les cartes à interrogation systématique au premier euro de type  MAESTRO et  ELECTRON ne sont pas acceptées.

Les services de l'A88

Les aires de service et de repos :

L'échangeur d'Argentan-Ouest accueille une aire de service accessible depuis l'autoroute dans les deux sens ainsi que depuis la RD924 (route d'Argentan à Flers). L'aire de service est exploitée par PICOTY Autoroutes /AVIA en partenariat avec Casino et avec Flunch. Les services offerts comportent notamment :

- la distribution de carburants (y compris GPL et AdBlue),
- une boutique 24h/24,
- un restaurant cafétéria,
- des téléphones publics,
- un distributeur automatique de billets de banques,
- un accès WIFI libre-service,
- un service de télécopie,
- des informations trafic, météo et régionales,
- la recharge gratuite des téléphones et ordinateurs portables,
- la télévision (chaînes nationales gratuites),
- une assistance aux personnes à mobilité réduite pour la distribution de carburants.



Crédit photo : ALICORNE

Les aires de repos sont situées de part et d'autre de la barrière de péage pleine voie de Sées et sont équipées de sanitaires.

La sécurité sur l'A88 :

L'A88 bénéficie d'un haut niveau de service garanti par ALICORNE et assuré par son exploitant EGIS ROAD OPERATION :

- une surveillance du trafic 24h/24 depuis un PC autoroutier au Centre d'exploitation et d'entretien de Fontenai-sur-Orne et avec des patrouilles régulières sur l'autoroute et des équipements de surveillance du trafic et des conditions de circulation (vidéosurveillance, stations de comptage, stations météorologiques hivernales),
- une organisation pour intervenir 24h/24 en cas d'incident ou de traitement hivernal,
- un service de dépannage dédié avec dépanneurs VL ou PL,
- un réseau d'appel d'urgence avec une borne tous les 2 km sur refuges,
- des équipements de communication pour alerter les clients de l'A88 en temps réel : 2 panneaux à messages variables et une radio autoroutière dédiée FM 107.7 *Normandie Trafic*.
- une équipe de 26 personnes : 8 receveurs péage, 8 agents viabilité, 6 opérateurs chargés de gérer les appels téléphoniques des usagers depuis le centre d'exploitation, 1 mécanicien, le reste étant du personnel administratif.
- un parc de 10 véhicules dont 3 fourgons master pour la patrouille et les interventions de sécurité, 2 camions de balisage / viabilité hivernale, et 2 camions en location avec chauffeur en période hivernale pour la viabilité.



Crédit photo : GIE A88/Studio39



Crédit photo : ALICORNE

L'information sur l'A88 :

- Une radio dédiée, Normandie Trafic, sur la fréquence 107.7, en partenariat avec Normandie FM. Les automobilistes pourront y écouter un flash régulier sur les conditions de circulation.
- Deux panneaux à messages variables en entrée de l'A88.
- Un site internet : www.a88-alicorne.fr



4. Un chantier de 22 mois

ALICORNE a confié la conception-construction de l'A88 au groupement GIE A88, constitué des entreprises NGE, Spie Batignolles TPCI, Valérian, Demathieu et Bard et Malet. Ce groupement avait 26 mois pour livrer l'autoroute clé en main : un contrat rempli avec 2 mois d'avance.

Les grandes étapes du projet

Mai 2008-juin 2009

Conception et études de projet

Le GIE A88 a confié l'ingénierie de la construction de la Section Falaise ouest – Sées de l'A88 à un groupement piloté par Egis (via sa société Egis Route). Rapidement, la conception générale est définie, les dossiers permettant le démarrage des travaux (tracé général, espèces protégées, polices de l'eau) sont approuvés. Et les études d'exécution des terrassements, assainissements et ouvrages d'art peuvent démarrer.

Plus d'une **centaine** d'ingénieurs et projeteurs travaillent sur le projet sur une **dizaîne** de sites et produisent les **2 000** plans nécessaires à l'exécution des travaux.



Crédit photo : GIE A88/Studio39

- Jusqu'à **550** personnes mobilisées sur le site.
- Plus de **1 500** personnes ont travaillé sur le projet
- **150** engins de terrassement (bulldozers, pelles hydrauliques, niveleuses, dumpers, scarpers, compacteurs...).
- **3 980 000 m³** de terrassement.
- **1 990 000 m³** de déblais.
- **1 650 000 m³** de remblais et modelés paysagés.
- **340 000 m³** de matériaux pour couche de forme.
- **40 000 m³** de béton destinés aux ouvrages d'art et assainissements.

Novembre 2008-mars 2009

Travaux préparatoires et franchissement de la voie RFF Paris-Granville

L'hiver 2008-2009 a été consacré à la réalisation des décapages, des déboisements, des pistes de chantier et des premiers ouvrages hydrauliques.

Une solution d'ouvrage préfabriqué est retenue pour le franchissement de la voie ferrée Paris-Granville qui coupait le chantier en deux. Son montage a nécessité une douzaine de nuits (seule période de travail possible).

Février-novembre 2009

Terrassements et assainissements profonds

La mobilisation d'importants moyens humains et matériels (cf. encadré à gauche) a permis de réaliser les terrassements en une seule saison et de terminer les couches de forme en calcaire traité au ciment avant l'hiver 2009/2010.



Crédit photo : GIE A88/Studio39

En parallèle, les assainissements profonds ont été réalisés pour maintenir la continuité hydraulique locale (dimensionnés pour absorber les crues centennales) et assurer la stabilité des talus. Des ouvrages hydrauliques courants (buses et cadres) de dimensions diverses sont également aménagés pour le passage de la faune.

Février 2009-avril 2010

Construction du viaduc de l'Orne

Pour préserver le site de la Vallée de l'Orne et de ses affluents -d'une grande valeur environnementale- et assurer une transparence hydraulique et écologique, le constructeur de l'A88 a conçu un viaduc de 350 m de long.

Compte tenu de la nature des sols, une structure mixte acier-béton a été retenue pour la réalisation des deux tabliers de 11 m de large chacun. L'ouvrage comporte 8 travées dont 6 de 46,5 m et deux en rive de 37,5 et 35,5 m.



Crédit photo : GIE A88/Studio39



Crédit photo : GIE A88/Studio39

Ces travées reposent sur 28 piles et deux culées en béton, fondées sur autant de pieux forés dont les plus profonds s’ancrent à 25 m dans le calcaire sain. Les pieux ont été tubés sur les 12 premiers mètres pour prévenir de tout risque de pollution du site et de la nappe phréatique.

Pour garantir le respect des délais, les poutres métalliques des tabliers (1 600t) ont été fabriquées dans deux usines. Elles ont été transportées sur le site par camion et assemblées par tronçon de 175 m avant d’être lancées sur les piles (4 lancements de juin à octobre 2009).

Une fois les poutres métalliques positionnées sur les appuis, deux équipages mobiles ont permis, à la cadence journalière de 12 m, le bétonnage des tabliers durant l’hiver 2009-2010. Des précautions ont été prises (chauffage et bâchage des équipages) pour assurer un travail régulier et de qualité malgré les conditions hivernales.

Le printemps 2010 a été consacré aux finitions (étanchéité, garde-corps, écrans antibruit, corniches, joints de chaussée, peinture) et à la remise en état de la vallée (démontage de la piste et des ponts provisoire, plantation).

Décembre 2008-décembre 2009

Construction des ouvrages d'arts courants

L’A88 franchit notamment deux autres vallées classées Natura 2000, les vallées de l’Houay et de la Baize. Ces franchissements ont nécessité la construction de quatre ouvrages assurant la transparence hydraulique et écologique. 18 autres ouvrages ont également été nécessaires pour rétablir toutes les voiries interceptées.

Pour des raisons de respects des délais et de réduction des interventions sur site, le GIE A88 a choisi d’utiliser au maximum la préfabrication. Deux techniques ont été retenues : des tabliers réalisés en poutres préfabriquées précontraintes (19 ouvrages) et des cadres préfabriqués classiques (3 ouvrages) ou innovants (3 ouvrages).



Crédit photo : GIE A88/Studio39

Novembre 2009-juillet 2010

Travaux de chaussées

Dès le mois d’octobre 2009, alors que s’achève la réalisation des couches de forme, les deux centrales de préparation des matériaux bitumineux sont en cours de montage. Pour faire face à d’éventuelles intempéries et ne pas compromettre le délai global, une grande capacité de production a été mobilisée : **4 500 t** par jour.

La réalisation de la couche de grave bitume (GB 0/14 classe IV) a démarré en



Crédit photo : GIE A88/Studio39

novembre, suivi de la grave des accotements. Malgré 10 semaines d’intempéries, la grave bitume s’est achevée en avril. La couche de roulement (BBSG 0/14 classe III) a été réalisée en mai et juin 2010.

Au total : **16 000 t** de bitume et **300 000 t** de granulats ont été utilisées sur l’A88.

- **400** poutres précontraintes ont été fabriquées et amenées sur le site : poids 20 à 30 t et longueur de 20 à 30 m.
- **3 ouvrages innovants** TENSITER de portée 22,50 m et 24 m ont été préfabriqués et transportés sur le site par éléments de 12 m de longueur, de 12 t maxi.

Matériels de chaussée :

- **1** centrale ERMONT TSM25 Senior.
- **1** centrale ERMONT TRSM21 Major.
- **1** finisseur ABG 9820 en grande largeur.
- **3** finisseurs ABG 8820 en petite largeur.
- **2** compacteurs à pneus (P2).
- **3** tandems vibrants (DYNAPAC CC722 ou HAMM HD 130).



Crédit photo : GIE A88/Studio39

Octobre 2009-avril 2010

Réalisation de l'assainissement de surface

L'objectif est précis et rigoureux : préserver le milieu naturel en collectant et en traitant toutes les eaux de la plate-forme routière avant leur retour régulé dans le réseau hydraulique local. En fonction des pentes de l'autoroute, des débits collectés et de la sensibilité hydrologique de la zone, les eaux sont recueillies dans des fossés étanches ou par des caniveaux en béton et conduites vers les 19 bassins de traitement.

Ces bassins sont équipés d'un système de contrôle du débit de rejet à des valeurs approuvées dans le cadre des arrêtés "loi sur l'eau". Ce système retient les matières polluantes et restitue des eaux claires au milieu naturel.

Avril-août 2010

Réalisation des équipements de sécurité

Les équipements sont essentiels à la sécurité et à l'information des usagers de l'autoroute. Principales quantités mises en œuvre :

- glissières métalliques : 30 000 m
- muret béton : 30 000 m
- clôtures : 58 000 m
- signalisation horizontale : 300 000 m



Crédit photo : GIE A88/Studio39

Octobre 2009-juillet 2010

Réalisation des équipements de péage et d'exploitation

Cabines, bornes automatiques de péage, système d'éclairage, contrôle vidéo, réseau d'arrêt d'urgence, radio FM et d'exploitation. Ces équipements sont essentiels pour la sécurité et le confort des usagers ainsi que pour la viabilité de la concession. Cette conception a été longuement concertée entre ALICORNE, le GIE A88, Egis (via sa société Egis PROJECTS) qui a réalisé la fourniture et l'installation des équipements d'exploitation de l'autoroute, et l'exploitant ROTALIS (filiale d'Egis Road Operation, société d'Egis dédiée à l'exploitation).



Crédit photo : GIE A88/Studio39

Les études de détails, la fabrication des équipements et les inspections en usine ont été réalisées en 2009 pour une installation sur site à partir de janvier 2010. Les tests ont commencé en juin 2010 en même temps que la formation du personnel de l'exploitant. Ils se sont terminés début août, ce qui a permis à Alicorne de prendre possession des locaux et des équipements et de préparer la mise en service.



Crédit photo : GIE A88/Studio39

Août 2009-juillet 2010

Réalisation du centre d'exploitation et d'entretien

Construit sur la commune de Fontenai-sur-Orne, le centre d'exploitation est le centre névralgique de la concession. Il est composé de quatre pôles principaux :

- une zone de bureau où se trouve le poste de contrôle,
- un garage avec atelier de réparation et d'entretien, zone de stockage et magasins,
- la station hivernale : stockage de sel couvert et centrale de fabrication de saumure,
- une zone de stationnement et de stockage extérieure avec une station-service propre à l'exploitant.



Crédit photo : GIE A88/Studio39

C'est dans ce bâtiment que le concessionnaire ALICORNE a établi ses locaux.

Un éco-chantier

Pour garantir le respect des sites naturels dans lesquels s'intègre l'autoroute A88, le Groupement concepteur-constructeur GIE A88 a mis en œuvre des solutions techniques spécifiques qui permettent de minimiser les impacts du chantier et de l'ouvrage sur l'environnement :

- Des pistes de chantier sur géotextile permettant une meilleure remise en état des sites,
- Des ponts provisoires pour franchir les cours d'eau sans dégrader leurs berges naturelles,
- Des mouvements de terre très maîtrisés. Un réemploi systématique des matériaux du site a été effectué : terre végétale et limon en aménagements paysagés, limon et calcaire en remblai, calcaire et quartzite en couche de forme, quartzite en matériaux de substitution,
- Un assainissement provisoire permettant de limiter les risques de pollution des cours d'eau,
- Des fondations profondes (pieux forés-tubés) protégeant de toute pollution les nappes phréatiques,
- Des techniques évitant la présence d'engins dans les vallées sensibles (tabliers poussés pour l'Orne, ouvrages préfabriqués en usine pour les vallées de l'Houay et la Baize, etc.),
- Une remise en état très soignée du site avec réalisation d'aménagements paysagers,
- L'optimisation des surfaces nécessaires à l'autoroute et restitution des surfaces excédentaires,
- L'achat et la mise en valeur en termes de biodiversité de zones de compensation avec contrat de gestion à long terme.



Crédit photo : GIE A88/Studio39

Montage de la charpente du viaduc hors zone humide

Un chantier qui a suscité l'engouement

29 juin 2009 : lancement du tablier du Viaduc de l'Orne

Etape marquante du chantier. Parmi les nombreux ouvrages d'art, le viaduc de franchissement de l'Orne, à Argentan, est le plus important. Long de 350 mètres, c'est le pont le plus long réalisé dans le cadre du projet de l'A88 avec le souci permanent d'assurer une parfaite transparence écologique. Son objectif est de préserver le contexte hydrologique du site de la vallée de l'Orne et de ses affluents, classé NATURA 2000, et de respecter le corridor de déplacement de la faune.



Crédit photo : GIE A88/Studio39



Crédit photo : ALICORNE

Randonnée VTT à la découverte du chantier

Le dimanche 15 novembre 2009, le chantier de l'A88 était exceptionnellement accessible au public, lors d'une randonnée VTT organisée par ALICORNE, le GIE A88 et le club de VTT de Sarceaux. Près de 350 inscrits ont pu parcourir et découvrir les coulisses du chantier.

Ils ont découvert les rouages du chantier de l'autoroute A88 :

- Les élus de Fleuré, La Hoguette, Moulins-sur-Orne et Rônai en septembre 2009 et d'Argentan et Sarceaux en octobre 2010.
- Des classes de BTS Travaux Publics du lycée Régional du BTP Pierre Simon de Laplace, de Caen, par de nombreuses visites et des cas concrets basés le chantier durant deux années scolaires.
- Huit jeunes de 14 à 16 ans de l'Institut Médico-Educatif l'Espoir d'Argentan le 18 février 2010. Une visite demandée par l'IME qui faisait suite à un travail préparatoire pédagogique engagé sur le suivi des développements des axes autoroutiers comme l'A28 et maintenant l'autoroute A88.
- 18 membres de la commission "Transports et Communications" du Conseil Economique et Social (CESR) de Basse-Normandie, le 2 mars 2010.
- Les élèves du BT Topographe du lycée Gabriel d'Argentan, les 5 et 16 mars 2010 (ci-contre).



Crédit photo : ALICORNE



Crédit photo : ALICORNE

Un millier de participants à l'opération "Autoroute du souffle" sur l'A88 le 18 juin

ALICORNE, société concessionnaire de l'A88, l'association Vaincre la Mucoviscidose et l'Union Sportive du Pays de Falaise se sont unis le vendredi 18 juin 2010, pour lutter contre la mucoviscidose, en organisant des randonnées à pied, cyclo et roller sur l'A88 entre Argentan et Falaise. Une opération solidaire et une manière inédite de découvrir la future autoroute qui a séduit un millier de participants.

L'A88 et l'environnement

Milieux naturels et cadre de vie

La conception de l'A88 vise à éviter l'effet de barrière et à assurer la neutralité écologique de l'autoroute :

Elle poursuit trois objectifs :

- **La transparence hydraulique :**
Elle est assurée par de nombreux ouvrages hydrauliques rétablissant les écoulements naturels (40 km de buses, 41 ouvrages hydrauliques).
- **La continuité des espaces naturels**
La préservation des milieux naturels concerne tout particulièrement les vallées de l'Orne, de l'Houay et de la Baize. Ces vallées franchies par l'A88 font partie du réseau Natura 2000 "Haute vallée de l'Orne et affluents". La vallée de l'Orne est franchie par un viaduc de 350 m, la vallée de l'Houay par un pont de 60 m et la vallée de la Baize par trois ponts de 140 m au total.
Ces multiples aménagements garantissent la transparence écologique de l'autoroute A88 dans l'esprit des trames vertes et bleues du Grenelle de l'Environnement destinées à protéger les équilibres naturels.
- **La libre circulation de la faune**
En complément des ouvrages de franchissement des vallées, ALICORNE a construit :
 - Trois ouvrages pour le passage de la grande faune (chevreuils et sangliers notamment) dans le secteur du Bois de Saint-André,
 - 14 ouvrages aménagés pour la petite faune, notamment pour la Loutre d'Europe et pour les amphibiens.



Crédit photo : GIE A88/Studio39



Crédit photo : GIE A88/Studio39

Vallée de l'Orne



Crédit photo : GIE A88/Studio39

Limiter au maximum les nuisances

La prévention des pollutions par le traitement des eaux pluviales de l'autoroute :

Pas une goutte de pluie tombée sur les chaussées de l'A88 ne rejoint le milieu naturel sans être traitée. Il en va de même pour tous les polluants rejetés sur l'autoroute. Toutes les eaux pluviales ruisselant sur les chaussées transitent par des bassins qui assurent :

- Le traitement de la pollution chronique, c'est-à-dire des métaux lourds (plomb, zinc...) et des hydrocarbures provenant de la circulation automobile,
- Le confinement par un système de vannes d'une éventuelle pollution accidentelle qui serait déversée sur la chaussée par un camion citerne,



Crédit photo : GIE A88/Studio39

- Un écrêtement des volumes d’eaux et un rejet après traitement par un débit limité vers le milieu environnant.

31 bassins ont été réalisés le long de l’A88. Ils permettent de maintenir une bonne qualité des eaux et de ne pas aggraver les risques d’érosion et d’inondation des terrains environnants.

Le bruit

L’A88 est équipée de dispositifs antibruit :

- Ecrans antibruit sur le viaduc de l’Orne (communes de Fontenai-sur-Orne et Goulet) et celui de l’Houay (commune de Ri),
- 7 km de buttes de terre qui amortissent le bruit le long du tracé autoroutier.

La biodiversité

Le tracé de l’autoroute évite des zones comportant des espèces protégées. Deux d’entre elles sont emblématiques :

- La **sanguisorbe officinale**, espèce végétale protégée des prairies humides des vallées de l’Orne et de la Baize,
- La **loutre d’Europe**, mammifère protégé recolonisant actuellement la vallée de l’Orne et ses affluents.

Le dimensionnement important des ouvrages (viaduc et ponts) a permis de préserver la biodiversité des prairies humides et des cours d’eau.



Crédit photo : E Midoux ONCFS

32 millions d'euros d'investissements pour la préservation de l'environnement

32 millions d’euros ont été investis par Alicorne pour la protection de l’environnement et la préservation de la biodiversité. Ces investissements ont porté notamment sur les zones sensibles de la Vallée de l’Orne et de la Vallée de la Baize, dans le cadre des mesures compensatoires et de plans d’actions volontaristes en partenariat avec les acteurs locaux.

D’importantes mesures compensatoires :

- ALICORNE a acquis environ 24 hectares de prairies humides sur les sites du marais de Grogny à Sarceaux, de la vallée de l’Orne à Fontenai-sur-Orne et de la Hogue. Ces sites feront l’objet d’une gestion écologique en partenariat avec le Conseil général de l’Orne (marais de Grogny et Fontenai-sur-Orne) et le Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie (la Hogue).
- ALICORNE a également acquis environ 6 hectares à vocation forestière sur la commune de la Hogue, afin d’en assurer le boisement avant de les rétrocéder à la commune de Falaise pour la gestion sylvicole.
- Deux mares pour les amphibiens ont été créées dans la traversée du Bois de Saint-André.

Des actions volontaristes :

En complément, ALICORNE a mis en place un projet volontaire de réhabilitation et de gestion écologique pérenne pour la vallée de la Baize, qui comprend :

- L’acquisition d’environ cinq hectares dans la vallée de la Baize sur la commune de Vrigny,
- La réalisation de travaux de restauration du site pour améliorer la biodiversité,
- La création de plusieurs mares pour les amphibiens,
- Une gestion écologique du site par le Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie.

Annexe : Présentation d'ALICORNE

ALICORNE, la société concessionnaire de l'A88, a été spécialement constituée pour le financement, la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du tronçon autoroutier de l'A88 Falaise-Sées.



Un financement privé

ALICORNE assure la totalité du financement de la construction du tronçon Falaise-Argentan et de l'aménagement d'Argentan-Sées, évalués à 270 millions d'euros. Ce financement est assuré par les fonds propres de ses actionnaires et le concours de crédits bancaires à long terme accordés par la Banque Européenne d'Investissement, Dexia et Depfa.

Des actionnaires robustes

L'actionnariat d'ALICORNE réunit des entreprises de construction réputées (NGE, Spie Batignolles, Demathieu&Bard, Malet et Valérian), Egis, un leader mondial de l'ingénierie et du conseil dans les domaines de la construction d'infrastructures et des systèmes pour les transports, l'aménagement, l'eau et l'environnement, (via sa société Egis Projects) et des établissements financiers de premier plan (CDC Infrastructure, filiale du groupe Caisse des Dépôts, et AXA Investment Managers).

Annexe : Présentation des actionnaires



Principal actionnaire d'ALICORNE (45,57 %), CDC Infrastructure est une filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts, dédiée aux investissements dans des actifs d'infrastructures, dans les secteurs du transport, de l'énergie, des télécoms et de l'environnement.

CDC Infrastructure gère aujourd'hui un portefeuille d'environ 600 M€ investis dans dix participations, deux projets étant en cours de finalisation par ailleurs. L'objectif d'ici 2014 est un portefeuille de 1,5 Md€.

CDC Infrastructure est composée d'une équipe de neuf professionnels de l'investissement impliqués dans la plupart des grandes transactions du secteur des infrastructures depuis cinq ans.

www.cdcinfrastructure.com



AXA Private Equity est un leader mondial du private equity qui gère et conseille 25 milliards de dollars en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. La société offre à ses investisseurs un large choix de fonds à travers une gamme complète de classes d'actifs et s'engage à accompagner les sociétés dans leur croissance à long terme en leur donnant accès à son réseau international.

Lancé en 2005, Infrastructure d'AXA Private Equity gère 1,3 Mds€ pour le compte du groupe AXA et d'investisseurs externes, en investissant, en Europe, dans le capital de sociétés privées en charge du développement et de la gestion d'infrastructures aux cotés de partenaires industriels et financiers.

Composée de 14 professionnels basés à Paris, Francfort, Londres et Milan, l'équipe Infrastructure d'AXA Private Equity a réalisé, depuis sa création, 14 investissements dans les secteurs du transport, de l'énergie, de l'environnement et des partenariats publics privés, en France, Espagne, Italie et Royaume-Uni. Infrastructure d'AXA Private Equity est actionnaire d'ALICORNE à 15,40 %.

www.axaprivateequity.com



Filiale de la Caisse des Dépôts, Egis est un groupe d'ingénierie et de conseil dans les domaines de la construction d'infrastructures et des systèmes pour les transports, l'aménagement, l'eau et l'environnement. Le groupe intervient également dans les métiers du montage de projets et de l'exploitation routière et aéroportuaire.

Avec plus de 8370 collaborateurs dans le monde et 563M€ de chiffre d'affaires en 2009, il est présent dans plus d'une centaine de pays et dispose d'une cinquantaine d'implantations en France.

En 2009, Egis s'est allié à Iosis, groupe d'ingénierie du bâtiment et du génie civil industriel, pour former le leader français de l'ingénierie de la construction durable.

Egis Projects, société d'Egis, est actionnaire d'ALICORNE à hauteur de 4,29 %

www.egis.fr



Constitué de plus de 5 200 collaborateurs avec un chiffre d’Affaires 2009 de 945 M€ en France, le Groupe NGE est le leader français indépendant de Travaux Publics Multi-métiers.

Né de la volonté d’entrepreneurs de constituer un groupe d’entreprises d’expérience de Travaux Publics, NGE développe une approche spécifique, au travers d’une offre globale en matière de Travaux Publics alliant des compétences multi-métiers et le respect des acteurs régionaux.

Le groupe capitalise son savoir-faire autour de ses cinq métiers : Terrassement & VRD, Canalisations & Réseaux, Génie Civil, Route et Equipements de la route et Travaux Géotechniques et de Sécurisation.

Le Groupe NGE intervient sur l’ensemble du territoire hexagonal à partir de ses 13 Directions Régionales qui représentent les trois quarts de son chiffre d’affaires, et ses divisions Grands Travaux, soit 78 implantations. Son pôle Grands Travaux réalise des travaux d’infrastructures d’envergure nationale tels que les lignes LGV et les voies autoroutières. Il a obtenu la réalisation de plusieurs lots sur l’ensemble de ces grands projets, le plus souvent en tant qu’entreprise mandataire d’un groupement et a hissé NGE au rang d’acteur majeur des Travaux Publics en France.

Le Groupe NGE a ainsi obtenu la concession du tronçon Falaise-Sées de l’Autoroute A88 en tant que mandataire du groupement Alicorne (actionnaire à hauteur de 12,91 %). Il est candidat pour d’autres concessions en cours et à venir. Cette évolution du groupe témoigne de son dynamisme et de sa compétitivité.

www.groupe-nge.fr

spie batignolles

Spie batignolles, grand groupe de construction indépendant, intervient dans cinq domaines d’activité : le génie civil et les fondations, les travaux publics, les concessions et les projets immobiliers, la construction, l’énergie et l’aménagement.

Spie batignolles se positionne sur ses marchés en leader de la relation client et développe une politique d’offres commerciales unique dans la construction : Concertance[®], Performance[®] et Présance[®]. En 2009, le groupe Spie batignolles a obtenu la notation extra-financière AAA+. C’est une reconnaissance de la qualité des pratiques et des actions concrètes mises en œuvre au sein du groupe dans le domaine du développement durable.

Actionnaire d’ALICORNE à 12,24 %, Spie batignolles s’est donné les moyens de conduire son développement en toute indépendance : depuis septembre 2003, le groupe est contrôlé majoritairement par ses dirigeants et 250 cadres actionnaires, 9,85 % du capital sont détenus par les salariés, via un plan d’épargne groupe.

Spie batignolles en chiffres :
Chiffre d’affaires 2009 : 1 727 M€
Effectif : 9 000 collaborateurs

www.spiebatignolles.fr



Fondée en 1861, Demathieu & Bard figure parmi les premières entreprises françaises indépendantes du BTP. Elle a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 728 M€. Ses 2 500 collaborateurs interviennent sur l'ensemble du territoire français, au Luxembourg, en Allemagne et en Amérique du Nord, dans la construction d'ouvrages d'art, de génie civil, et de bâtiments.

Implanté depuis près de vingt ans dans le Sud-Ouest de la France, Demathieu & Bard compte à son actif de nombreuses références dans le domaine du bâtiment et des travaux publics : construction d'ouvrages d'art sur l'autoroute A64, réparation du tunnel et du pont d'Espagne à Pau, réparation d'ouvrages dans le cadre du Plan-Rail Midi-Pyrénées.

Le groupe, actionnaire d'ALICORNE à hauteur de 4,96 %, intervient aussi dans le cadre de contrats de partenariats et de concessions d'infrastructures routières. Plusieurs projets de ce type sont en cours de réalisation en France et à l'international.

www.demathieu-bard.fr



Malet SA est l'une des grandes entreprises française du secteur routier. Créée en 1910, Malet SA intervient principalement dans le Sud de la France au travers de 56 implantations : 31 agences, 21 postes d'enrobage et 4 usines d'émulsion. Actionnaire de la société ALICORNE à hauteur de 3,97 %, Malet SA opère dans trois grands domaines d'activité : les travaux routiers, l'extraction et la transformation des granulats, la fabrication et la mise en œuvre d'enrobés.

Malet SA a su développer ses propres innovations avec le dépôt de nombreux brevets tels que celui de l'enrobé tiède, depuis la création, en 2006, d'un pôle technique dédié à la recherche, à la conception, au contrôle, aux études, aux analyses... Elle a d'ailleurs reçu le Prix de l'Innovation à l'occasion d'un des derniers Congrès Mondial de la Route.

Principaux chiffres :
Chiffre d'affaires 2009 : 325 M€
Effectif : 1 700 collaborateurs

www.malet.tm.fr



Valérian est un acteur de premier plan dans les métiers du terrassement et de l'assainissement. Exigeante en termes de qualité et d'innovation, l'entreprise dispose d'un parc de matériels récents et fiables.

Actionnaire d'ALICORNE à hauteur de 0,66 %, Valérian a prouvé sa capacité à maîtriser les risques pour participer au développement des infrastructures aux côtés des donneurs d'ordres publics et privés, en réalisant des grands projets ou des travaux régionaux : travaux routiers et autoroutiers, en tracés neufs ou élargissements, travaux ferroviaires, travaux hydrauliques (bassins de lagunage, digues, confortement de berges), canalisations et réseaux, plates-formes industrielles et commerciales, carrières et centres de stockage.

Principaux chiffres :
Chiffres d'affaires 2009 : 241 M€
Effectif : 1045 collaborateurs

www.valerian.fr